

INSCRIPTION RESTAURATION
SCOLAIRE
ANNÉE 2020/2021



Madame, Monsieur, Chers parents,

La fin de cette drôle d'année scolaire se profile : n'oubliez pas de renouveler l'inscription au Restaurant Scolaire pour 2020/2021 !

Merci de bien vouloir nous retourner par mail ou en format papier les éléments suivants :

- Formulaire d'inscription (également disponible sur le site de la Ville) ;
- Copie du carnet de vaccination ;
- Extrait d'acte de jugement en cas de séparation (calendrier de garde pour l'adresse de facturation) ;
- Attestation CAF ;
- Attestation d'assurance extrascolaire en cours de validité ;
- RIB (si vous souhaitez mettre en place le prélèvement automatique pour le règlement de la restauration).

⇒ **Pour notre bonne organisation, RETOUR SOUHAITÉ POUR LE 17 JUILLET.**

Contact : service.scolaireetasso@azaylerideau.fr

02 47 45 42 11 (Tapez 7)

DOSSIER D'INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE

Année scolaire 2020-2021

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

ÉCOLE : Élémentaire René DESCARTES Maternelles Marcel AMICE

Mère/Père ou représentant légal 1 :

Numéro CAF :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ Domicile :/...../...../...../..... ; ☎ portable :/...../...../...../.....

✉ :@.....

Lieu de travail :

☎ Professionnel :/...../...../...../.....

La mère / le père a-t-il l'autorité parentale : OUI NON

Mère/Père ou représentant légal 2 :

Numéro CAF :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ Domicile :/...../...../...../..... ; ☎ portable :/...../...../...../.....

✉ :@.....

Lieu de travail :

☎ Professionnel :/...../...../...../.....

La mère / le père a-t-il l'autorité parentale : OUI NON

Votre enfant :

Date de naissance :/...../..... Fille : Garçon :

Ville et département de naissance :

Adresse : Mère/Père ou représentant légal 1 : Mère/Père ou représentant légal 2 :

Garde alternée : (Merci de fournir le calendrier de garde)

Classe à la rentrée :

Adresse de facturation :

Mère/Père ou représentant légal 1 ;

Mère/Père ou représentant légal 2 ;

Selon le calendrier de garde fourni impérativement avec le dossier d'inscription ;

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

Votre enfant :

MANGERA REGULIÈREMENT au Restaurant scolaire à compter du mois de/d'.....

Veuillez remplir le tableau suivant :

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Cette inscription :

- sera valable pour l'année scolaire

OUI

NON

- pourra évoluer en fonction des plannings des parents :

OUI

NON

Merci de préciser :

⇒ Nous vous remercions de communiquer toute modification au moins une semaine avant **par écrit, par l'intermédiaire d'un mail (service.scolaireetasso@azaylerideau.fr) ou courrier.**

Cette inscription fait office d'engagement et les repas seront facturés automatiquement selon les jours choisis **SAUF si la Mairie a été avertie de toutes modifications la semaine précédente.**

Dans des situations exceptionnelles (**absence de l'enfant à l'école** pour maladie, événement familial ou sortie pédagogique), les repas seront déduits.

MANGERA OCCASIONNELLEMENT.

L'enfant devra être inscrit **par mail (service.scolaireetasso@azaylerideau.fr)** une semaine avant.



Pour des raisons de responsabilité, toute modification (inscription ou désinscription) pour le matin même, devra être communiquée à la municipalité par écrit, par l'intermédiaire d'un mail (service.scolaireetasso@azaylerideau.fr).

FICHE DE RENSEIGNEMENTS – FICHE D'URGENCE

NOM et PRÉNOM de l'enfant :

École : Classe :

Date de naissance :/...../..... N° de Sécurité Sociale :

NOM et PRÉNOM du responsable légal de l'enfant :

N° de téléphone en cas d'urgence :

Représentant légal 1 : Portable :/...../...../...../.....

Professionnel :/...../...../...../.....

Représentant légal 2 : Portable :/...../...../...../.....

Professionnel :/...../...../...../.....

AUTORISATIONS PARENTALES	Personnes de + de 18 ans Autorisées à récupérer l'enfant.	Personnes de + de 18 ans À prévenir en cas d'urgence seulement si les parents sont injoignables.
Nom : _____ Prénom : _____ Tél : ____/____/____/____/____ Portable : ____/____/____/____/____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom : _____ Prénom : _____ Tél : ____/____/____/____/____ Portable : ____/____/____/____/____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom : _____ Prénom : _____ Tél : ____/____/____/____/____ Portable : ____/____/____/____/____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom : _____ Prénom : _____ Tél : ____/____/____/____/____ Portable : ____/____/____/____/____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*Si vous souhaitez autoriser **un frère et/ou une sœur mineur.e.s** à prendre l'enfant, merci d'établir un courrier dans ce sens, déchargeant de toute responsabilité le personnel municipal.*

FICHE DE RENSEIGNEMENTS – FICHE D'URGENCE (suite)

Situation médicale :

Nom, adresse et téléphone du médecin traitant :

.....
.....
.....

Particularités à signaler (allergies, asthme, traitement médical, port de lunettes, prothèse auditive ou visuelle, ...) :

.....
.....
.....
.....
.....

Votre enfant est accueilli dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) : OUI : NON :

Mesure d'urgence : En cas de maladie ou d'accident, le représentant légal autorise les agents municipaux à prendre toute mesure d'urgence que nécessiterait l'état de l'enfant (appel du médecin traitant, des secours, hospitalisation...)

À, le

Signature(s) Représentant légal 1 : Représentant légal 2 :

Autorisation de droit à l'image et au son pour un mineur :

Je soussigné(e) autorise l'enfant :

Nom : Prénom : Classe :

À être photographié(e) et/ou filmé(e) dans le cadre de l'ensemble des activités organisées à l'école par la Mairie d'Azay-le-Rideau. Ces prises de vue ou photos ne donnent lieu à aucune rémunération de l'enfant ou de sa famille.

OUI :

NON :

À, le

Signature(s) Représentant légal 1 : Représentant légal 2 :

L'accueil périscolaire du matin et du soir étant pris en charge par la structure *Familles Rurales du Ridellois*, **si vous souhaitez inscrire votre enfant, merci de remplir le document fourni par l'association. Pour plus d'information, contacter directement la structure :**

Accueil de Loisirs
Familles Rurales du Ridellois
52, avenue de la gare
37190 Azay-le-Rideau

☎ : 02 47 45 39 73

✉ : alsh.azay@famillesrurales37.org

Pour information, voici l'organisation de l'accueil périscolaire du matin et du soir :

AMICE	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	7h15	7h15	7h15	7h15
	8h35	8h35	8h35	8h35
SOIR	16h30	16h30	16h30	16h30
	18h45	18h45	18h45	18h45

DESCARTES	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	7h15	7h15	7h15	7h15
	8h25	8h25	8h25	8h25
SOIR	16h15	16h15	16h15	16h15
	18h45	18h45	18h45	18h45



ATTENTION : ce document est donné à titre informatif, il ne vaut pas inscription !

FACTURATION ET PAIEMENT

La facturation pour la restauration scolaire est établie à la fin de chaque mois. Elle est envoyée à l'adresse indiquée dans ce dossier.

Dès l'inscription, les familles pourront opter pour un prélèvement automatique pour d'avantage de tranquillité et éviter, le cas échéant, de payer des pénalités de retard. Pour celles qui n'auront pas choisi ce mode de règlement, le paiement doit intervenir dans les délais indiqués et être accompagné du coupon correspondant à la facture.

Toute facture impayée est recouvrée par le Trésor Public. En cas de perte ou de non-réception de la facture, merci de bien vouloir contacter la Mairie par mail (maryline@azaylerideau.fr) ou bien au **02 47 45 42 11** (tapez 5)

Pour toute question concernant la facturation, un règlement intérieur vous sera remis à la rentrée scolaire de septembre.

MODIFICATION OU RÉSILIATION DE L'INSCRIPTION

L'inscription est obligatoire pour fréquenter la restauration scolaire et renouvelable chaque année. Les dossiers doivent être retournés fin juin ou au plus tard dans les 15 premiers jours suivant la rentrée sinon nous serons dans l'obligation de ne plus accepter l'enfant. L'attestation d'assurances est à fournir dès sa réception.

Toute modification des inscriptions au service de restauration devra être notifiée par courrier ou bien par mail ; celle-ci prendra effet une semaine après l'envoi de votre courrier.

DISCIPLINE

L'attention des parents est attirée sur la nécessité de sensibiliser leurs enfants à la vie en collectivité pour que les différents temps qui relèvent de la responsabilité de la Mairie se passent dans la plus grande harmonie. Ces temps municipaux n'ayant pas de caractère obligatoire, **le comportement des enfants doit y être irréprochable pour une vie commune agréable tant pour les agents municipaux que pour les enfants.**

Les enfants qui ne respecteraient pas les règles de vie en collectivité, qui feraient preuve d'incorrection, de violence verbale ou physique envers les autres enfants ou le personnel municipal, qui détérioreraient les locaux ou les équipements seront sanctionnés.

Chaque famille demandant l'inscription de son ou de ses enfants au restaurant scolaire s'engage à respecter tous les points énoncés dans les règlements intérieurs.

✂-----✂-----✂
(Règlement à conserver, merci de bien vouloir détacher ce coupon et le remettre à la Mairie avec l'ensemble des documents)

SIGNATURE ET ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

Je, soussigné(e),
représentant(e) légal(e) de l'enfant :
certifie exacts les renseignements portés dans ce dossier et m'engage à respecter et faire respecter par mon/mes enfant(s) les points énoncés dans le règlement intérieur.

Fait à, le

Signature(s)

Représentant légal 1 :
Lu et Approuvé

Représentant légal 2 :
Lu et approuvé